

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 18 septembre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 11 septembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine (arrivée à 19h05), Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

33

Nombre de votants : 40

Excusés : M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. DESBENOIT Bernard à M. MOULIN Bernard, Mme TROUILLET Nelly à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne).

N°2025/N°164

OBJET : CONVENTION CARTES CAD'OH – PROGRAMME BOOST UC CHARLIEU MA BOUTIQUE VITRINES DE ROANNE OFFICE DE TOURISME

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-Président en charge de l'économie, rappelle qu'en avril 2022, le Conseil Communautaire avait approuvé la convention liant Charlieu ma Boutique, les Vitrines de Roanne, l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes.

Cette convention dénommée « Programme Boost » permet aux commerçants de Charlieu ma Boutique d'accepter les cartes Cad'Oh des Vitrines de Roanne, et d'agir en faveur du commerce local car de nombreuses entreprises du territoire de Charlieu Belmont achètent cartes Cad'oh à leurs salariés à l'occasion notamment d'évènement professionnel et pour les fêtes de fin d'année.

Etant donné que la convention est arrivée à échéance, une nouvelle convention est proposée. La convention « Programme Boost » pour les trois prochaines années (octobre 2025-septembre 2028) a été transmise aux conseillers. Ce projet de convention est similaire à la précédente excepté la prise en charge par les vitrines de Roanne du coût de mise en place du TPE et les frais de commission liées aux achats par carte bancaire qui se feront à l'Office de Tourisme de Charlieu.

Concernant le montant de la subvention annuelle apporté par Charlieu Belmont Communauté à l'association Charlieu ma Boutique, il pourrait être de 3 500 € maximum. Le montant définitif de la subvention est fonction des adhérents de l'UC acceptant ce programme Boost. D'ici la fin d'année, l'UC Charlieu ma Boutique va transmettre à la Communauté de Communes le nombre d'adhérents acceptant les cartes Cad'oh et la subvention sera calculée à hauteur de 120 € par commerçants adhérents puis versée en 2026.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide la convention pour les trois prochaines années, d'octobre 2025 à septembre 2028, établir que la subvention de Charlieu Belmont Communauté ne pourra excéder un montant de 3 500 € annuellement,
- autorise M. le Président à signer cette convention avec Les Vitrites de Roanne, l'association UC Charlieu ma boutique et l'Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont, puis à déterminer le montant annuel calculé conformément à la convention,
- dit que la dépense est prévue en section de fonctionnement au budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Le Cergne
Mme Hélène VAGINAY



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250918-DELIB2025-164-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025
Publication : 25/09/2025